

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Collège communal a l'honneur de vous convoquer, pour la deuxième fois, à la séance du CONSEIL COMMUNAL qui aura lieu en la **Maison Communale**, à HABAY-la-NEUVE, le 17-10-2019 à 15 heures.

Ordre du jour :

LE CONSEIL COMMUNAL REUNI EN SEANCE PUBLIQUE

- 1 Refus de mettre en location les terrains communaux cadastrés DIV4 Sec A 307G, DIV4 Sec A 304M, DIV2 Sec B 643T2 pour un projet éolien (DEUXIEME CONVOCATION - article 1122-17 du CDLD)

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,

Florence BRADFER



Le Bourgmestre,

Serge BODEUX